

# 2019



## RENCONTRES PROFESSIONNELLES

### TECHNIQUE CÉRAMIQUE / ESPACE / ARCHITECTURE

Mercredi 24 / jeudi 25 / vendredi 26 et samedi 27 AVRIL

Théâtre JULES VERNE. 83150 BANDOL

#### INTERVENANTS :

HAGUIKO  
Clémentine DUPRÉ  
Jean-Claude LEGRAND

#### CONFÉRENCIERS :

Émile DESMEDT      Jun KANEKO  
Anne BULLIOT      Rudy RICCIOTTI

### 1. Les frais, leur remboursement.

#### 1.1. Vous êtes **Artiste Libre** (inscrit à l'URSSAF) :

- le coût pédagogique de stage (frais d'inscription) est de 150€ que vous devez payer par chèque (ordre : le Printemps des Potiers) à joindre à votre bulletin d'inscription.
- Prenez dès à présent contact avec le F.I.F.P.L (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professions Libérales).  
35-37, rue Vivienne 75 083 Paris cedex 2. Tel : 01 55 80 50 00 Mail: contact@fifpl.fr  
Cet organisme vous fournira un dossier de prise en compte de vos frais d'inscription (150€) à l'exclusion de tous frais annexes.

#### Renseignements utiles pour le dossier / prendre contact avec nous pour un devis

- coût pédagogique : 150 €
- nombre d'heures de formation :  $4 \times 8 = 32$  heures
- n°d'existence de l'organisme formateur 93830 463 883

#### 1.2. Vous appartenez à la **Maison des Artistes**, vous êtes **candidat étranger**, vous n'avez **aucun des statuts professionnels précités** (cas particuliers) :

- Le coût pédagogique du stage (frais d'inscription) est de 150€ que vous devez payer par chèque (ordre : Le Printemps des Potiers) à joindre à votre bulletin d'inscription.
- Les étrangers paieront sur place.
- Sauf possibilité locale ou exceptionnelle, aucun organisme ne prend en compte le remboursement de vos frais.

#### 1.3. Vous êtes **élèves d'une école répertoriée** :

- Votre école doit effectuer **une demande globale**
- Les frais d'inscription sont de 75€ par candidat et de 150€ par accompagnateur, chèque (ordre : le Printemps des Potiers) à joindre à la demande globale avec le bulletin d'inscription.
- Vos frais ne sont pas pris en compte par un organisme connu de nous.

## 2. Concernant le bulletin d'inscription

- Ce document est notre principal outil de travail. Il importe donc qu'il soit correctement rempli, très lisiblement, et que tous les renseignements demandés soient exacts et complets (photocopies des statuts à joindre ou fiche explicative particulière).
- **Les demandes d'inscriptions passées par téléphone ou email ne seront pas prises en considération.**

## 3. Hébergement, restauration

- Un repas en commun, bien entendu facultatif, est programmé sur le bulletin d'inscription. Soyez précis dans vos réponses (tout repas commandé sera encaissé).
- Restaurants et « baraques à sandwiches » sont nombreux à proximité.

## 4. Les rencontres professionnelles sont rendues possibles par le concours de:

- FAFCEA secteur fabrication et Service, Paris
- La ville de Bandol, action culturelle municipale
- Ateliers d'Art de France, Chambre syndicale des céramistes et ateliers d'art

- Et notre partenaire officiel :

**SOLARGIL S.A.** La Bâtisse  
89520 Moutier en Puisaye  
Tel: 03 86 45 50 00 fax: 03 86 45 56 76

**SOLARGIL** RN 100 Quartier des Grès  
84800 Lagnes  
Tel: 04 90 20 28 76 fax: 04 90 20 29 12

### Contacts :

ASSOCIATION « LE PRINTEMPS DES POTIERS »  
1979, route de Sanary, 83 190 OLLIOULES FRANCE  
printempsdespotiers@wanadoo.fr N°FOR 93830 463 883  
www.printempsdespotiers.com Tel: 04 94 63 04 64

Sandra POLKOWSKI  
Responsable des inscriptions aux  
Rencontres Professionnelles  
Tel : 06 88 16 59 01 à partir de 18h  
sandra.polkowski@aliceadsl.fr

Anne KROG ØVREBØ  
(English)  
Tel: 04 94 90 94 87  
anne.krog@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION **PRINTEMPS DES POTIERS 2019**  
RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE BANDOL  
mercredi 24, jeudi 25 vendredi 26 et samedi 27 avril 2019

**TECHNIQUE CÉRAMIQUE / ESPACE / ARCHITECTURE**

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_  
PAYS \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_  
EMAIL \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Etes-vous membre d'une association professionnelles ?  
AAF  Autre  \_\_\_\_\_ (précisez laquelle)

**STATUT**

ARTISTE LIBRE joindre la photocopie d'inscription à l'URSSAF  
 MAISON DES ARTISTES joindre la photocopie d'inscription  
 ÉCOLES la demande est collective, effectuée par un responsable de l'école  
Joindre une liste des élèves (nom-prénom-adresse-mail)  
 ÉTRANGERS joindre une fiche explicative concernant votre situation...  
 CAS PARTICULIER (Amateur) joindre un courrier qui permettra à l'association de donner son accord en fonction des places disponibles

**MODALITÉS RENCONTRES PROFESSIONNELLES**

1 Chèque de **150 €** correspondant à l'inscription aux rencontres professionnelles  
Chèque n° \_\_\_\_\_ libellé à l'ordre du **PRINTEMPS DES POTIERS**  
Les élèves des écoles paieront **75 € et leur accompagnateur 150€**, chèques à joindre à la demande globale

**REPAS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION** Repas à régler par chèque à l'inscription

Mercredi 24 avril Repas, rencontres entre les stagiaires salle Pagnol  pers x 25 € = \_\_\_\_\_ €  
Total \_\_\_\_\_ €

1 Chèque de \_\_\_\_\_ €, Correspondant au nombre total de repas commandés (tout repas commandé sera encaissé)  
Chèque n° \_\_\_\_\_ libellé à l'ordre du **PRINTEMPS DES POTIERS**

**PARTICIPATION AU PRIX « DE LA TERRE AU BRONZE »**

J'envoie un dossier de candidature pour participer au PRIX : OUI  NON   
Voir modalités de participation sur documents joints ou sur le site : [www.printempsdespotiers.com](http://www.printempsdespotiers.com)

J'accepte les conditions énoncées. A \_\_\_\_\_ Le  
(Lu et approuvé) manuscrit Signature

L'association Le Printemps des Potiers et la Ville de Bandol déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pendant la durée des Rencontres Professionnelles et de ces soirées. Nous vous rappelons que les animaux ne sont pas admis.

**TRÈS IMPORTANT**  
**Date limite de réception du dossier complet le 13 AVRIL 2019**

*Sous réserve de modifications et d'améliorations.*

